

# PALATINE PLANETE Part R



REPUBLIQUE FRANÇAISE



Investir sur la thématique de l'environnement et la sauvegarde de la planète

## L'ÉQUIPE DE GESTION



Bruno  
VACOSSIN



Marie-Pierre  
GUERN

- Investir dans des sociétés dont l'activité apporte des solutions aux défis environnementaux
- Fonds ISR, Europe et principalement large cap
- 5 thèmes d'investissement: Efficacité énergétique, Mobilités durables, Santé, Gestion du cycle de l'eau et des déchets, Énergies renouvelables

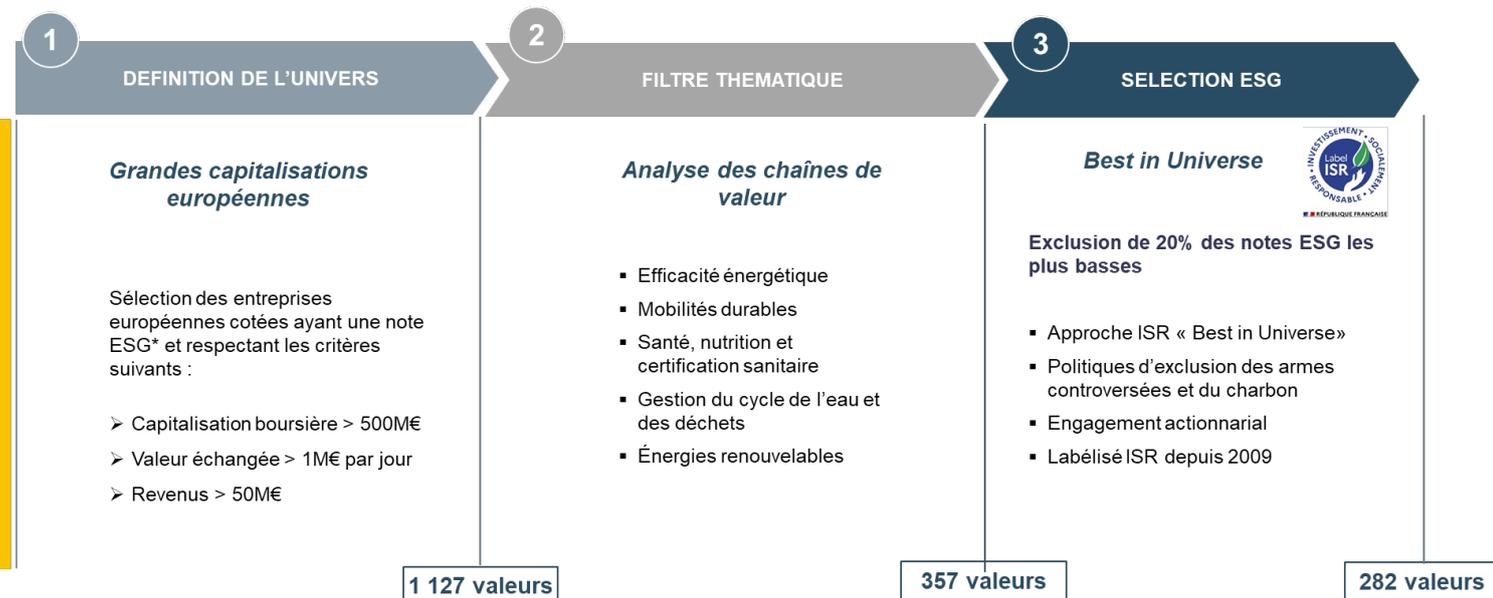
## POURQUOI INVESTIR DANS LE FONDS ?

- Donner du sens et de la valeur à vos investissements en agissant pour la Planète.
- Une performance financière avec une plus-value environnementale durable.

## OBJECTIFS de DÉVELOPPEMENT DURABLE les plus en lien avec la philosophie du FCP

<p><b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	Bonne santé et bien-être	<p><b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	Villes et communautés durables
<p><b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	Eau propre et assainissement	<p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	Consommation et production responsables
<p><b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	Énergie propre et d'un coût abordable	<p><b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
<p><b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	Industrie Innovation et infrastructure	<p><b>14</b> VIE AQUATIQUE</p>	Vie aquatique
		<p><b>15</b> VIE TERRESTRE</p>	Vie terrestre

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



## PALATINE PLANETE Part R



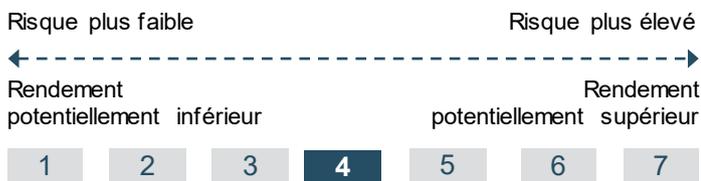
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Investir sur la thématique de l'environnement et la sauvegarde de la planète

### OBJECTIF DE GESTION

Le fonds recherche une performance supérieure à celle de l'indicateur EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 5 ans. Il est exposé à tout moment à plus de 75% aux actions. Palatine Planète investit dans des sociétés dont l'activité est liée à la protection de l'environnement, particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. La stratégie privilégie les entreprises qui combattent ces fléaux, qui innovent et apportent des solutions, contribuant ainsi à une transition écologique et énergétique positive. Elle privilégie les valeurs de qualité et de croissance.

### PROFIL DE RISQUE \*



\* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### VOS CONTACTS COMMERCIAUX



**Damien ROUX**

Responsable Institutionnel & Distribution

[damien.roux@palatine.fr](mailto:damien.roux@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 41 /+33 (0)7 86 02 67 74



**Serge FLAUW**

Responsable Institutionnel & Distribution

[serge.flauw@palatine.fr](mailto:serge.flauw@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 94 /+33 (0)6 08 03 72 35



**Marc SÉRAFINI**

Responsable Institutionnel & Distribution

[marc.serafini@palatine.fr](mailto:marc.serafini@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 54 /+33 (0)6 75 00 31 16

### PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0010649079 (part R)
Classification AMF	Actions des pays de l'UE
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Banque Palatine
Dominante fiscale	Eligible au PEA
Indicateur de référence	Euro Stoxx 50 NR
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL
Commission de souscription	2,00 % (maximum)
Commission de rachat	Aucune
Clôture de l'exercice	31 décembre
Taux de frais de gestion	2,30% TTC Max (part R)

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [Cliquez ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.